Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 35 (1998)

**Heft:** 1334

Rubrik: Éducation

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Les filles victimes de la mixité

## Bonne place de la Suisse au palmarès, mais les Suissesses piétinent.

L Y A vingt ou trente ans, les pédagogues progressistes n'en doutaient pas: la mixité scolaire, à savoir une formation commune des filles et des garçons, devait concourir à l'égalité des femmes et des hommes. Aujourd'hui, il faut bien se rendre à l'évidence; la coéducation est loin d'avoir donné les résultats espérés.

## Dans le peloton de tête

Les conclusions d'une récente étude comparative internationale sont flatteuses pour la Suisse. En mathématiques et en sciences naturelles, les jeunes Helvètes du secondaire supérieur et des écoles professionnelles se classent dans le peloton de tête des vingt pays analysés. Mais les connaissances des gymnasiennes et des ap-

**SPORT** 

# Tara Lipinski, la plus petite, la plus jeune et déjà la meilleure

Nagano. Un des sujets de gloire de la patineuse américaine serait d'avoir, en précocité, battu la Norvégienne Sonja Heinie: deux mois de moins pour être championne olympique.

Pourtant, les traces physiques d'un entraînement intensif commencé à cinq ans sont relevés au passage, comme si de rien n'était.

Quelques citations:

- «la minuscule poitrine de Tara Lipinski»,
  - «petite puce sauteuse»,
- «cette ado au corps sec et prépubère et au visage déjà mûr»,
- «autant s'y résigner, Tara Lipinski ne dépassera jamais 1,50 m. Ses radios de croissance le prouvent».

Les mêmes syndromes que pour les gymnastes féminines. Et ceux qui s'indignent de l'exploitation des enfants pakistanais admirent cette enfant au corps forcé pendant dix ans. Cette mise en condition psychique et physique serait conforme à l'idéal olympique. Quelle tartuferie.

prenties se situent très en dessous de celles de leurs camarades masculins.

Faut-il imputer ce retard à l'apprentissage précoce de rôles spécifiques au sexe, un apprentissage qui interviendrait très tôt au sein de la famille? C'est la conviction des féministes pour qui les comportements différents selon le sexe ne sont pas innés mais acquis. Les plus récents travaux de pédagogues et de psychologues, notamment ceux effectués dans le cadre du Programme national de recherche 35 sur l'égalité, montrent que la réalité est probablement plus complexe.

Actuellement plus personne ne conteste une distribution égale de l'intelligence entre les sexes. Pourtant les filles, à partir de 10 ans, manifestent une capacité d'expression plus développée que les garçons, alors que ces derniers maîtrisent mieux le langage mathématique dès 13 ans. Une politique d'égalité ne peut ignorer cet état de fait. C'est là précisément que pèche la coéducation qui, au nom de l'égalité, a tablé sur une formation et une pédagogie identiques pour garçons et filles. Or qu'observe-t-on dans les classes mixtes? Des élèves masculins

actifs, prenant des initiatives, alors que leurs compagnes se montrent plus passives, plus disposées à manifester leur approbation. À l'évidence la coéducation ne tient pas suffisamment compte de ces différences de comportement et de manière de communiquer. Cet égalitarisme simpliste ne sert pas la cause de la promotion de l'égalité.

Alors faut-il préconiser le retour à la bonne vieille séparation des sexes? Certainement pas. Mais des mesures compensatoires et un traitement différencié selon le sexe, respectueux des différences, pour réussir à mieux les surmonter. Et peut-être, pour un temps limité, des cours de mathématiques et de sciences naturelles spécialement destinés aux filles.

Basler Zeitung, 20 février 1998, «Koedukation benachteiligt die Mädchen».

E. Grünewald-Huber, Koedukation und Gleichstellung, Chur/Zürich, 1997, Verlag Rüegger.

Mathematics Achievement in de Middle School Years, et Science Achievement in de Middle School Years, IEA, Boston: TIMSS International Study Center,

**RMR** 

# Conclusions hâtives

E BULLETIN DU CENTRE patronal, Patrons, titre: «RMR vaudois: cherchez l'erreur». Et bien cherchons. Mais surprise, les erreurs ne sont pas là où l'on croit.

Le Centre patronal a le jugement hâtif, mais l'esprit lent: il cite le chiffre de 2200 bénéficiaires du RMR à ce jour, au lieu des 7000 escomptés. De quand datent ces résultats, mystère. En février le Département de la prévoyance sociale et des assurances comptaient déjà plus de 2600 personnes et la progression n'a cessé depuis l'entrée en vigueur du RMR, en juillet 1997.

En réalité, si le Centre patronal savait lire les budgets, il verrait dans l'exposé des motifs que le gouvernement prévoit 7000 dossiers par année, ce qui correspond grosso modo à 3500 personnes, au bénéfice du RMR pendant six mois.

Autre critique hâtive du Centre patronal: les 4,5 millions destinés aux mesures de réinsertion sociale et professionnelle n'auraient pas été dépensés. Patrons incite le Grand Conseil à les supprimer. Mais qu'elle se rassure. Le DPSA en charge des mesures de réinsertion sociale, annonce qu'à ce jour, trente-trois programmes actifs ont été mis sur pied, qui permettent de prendre en charge 370 personnes, donc 820 mesures par année. Quatorze programmes supplémentaires sont actuellement en phase de négociation, ce qui augmenterait le potentiel de 300 places. La cible prévue par l'exposé des motifs est donc en passe d'être atteinte. Quant aux mesures de réinsertion professionnelle, c'est le DAIC, Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce qu'il faut interroger.